

#### **Hautes Terres Communauté**

Le 09 décembre 2024 DELIBERATION N°2024-CC-192

7.1 - Décisions budgétaires

Publié le 20/12/2024

Recu en préfecture le 20/12/2024

Envoyé en préfecture le 20/12/2024



ID: 015-200066637-20241209-2024\_CC\_192-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le neuf décembre deux mille vingt quatre à 20 heures 00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à MASSIAC, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Djuwan ARMANDET, Vivien BATIFOULIER, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Denis DELPIROU, Franck DE MAGALHAES, Christian DONIOL, Xavier FOURNAL, Eric JOB, Pierre JUILLARD, Philippe LEBERICHEL, Jérôme LUSSERT, Danièle MAJOREL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Vincent MENINI, Bernard PAGENEL, Jean-Pierre PENOT, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Pierrick ROCHE, Philippe ROSSEEL, Christophe SOULIER, Claire TEISSEDRE, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Eric VIALA

#### Étaient absents excusés :

Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Karine BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Frédérique BUCHON, Marie Ange CHARBONNIER, Lucette CHAUVEL, Magali CRAUSER, Jennifer DEVEZE, David GENEIX, Danielle GOMONT, Robert JOUVE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Jean-François LANDES, Luc LESCURE, Michel MARSAL, Colette PONCHET-PASSEMARD, Ghyslaine PRADEL, Jean-Paul REBOUL, Félix ROCHE, Danielle ROLLAND, Jean RONGIER, Philippe SARANT, Marie-Laure TIBLE, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER, Roland VERNET

#### Pouvoirs:

Jennifer DEVEZE pouvoir à Philippe ROSSEEL, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Gilles CHABRIER, Félix ROCHE pouvoir à Pierrick ROCHE, Philippe SARANT pouvoir à Philippe LEBERICHEL, Roland VERNET pouvoir à Georges CEYTRE

> Date de convocation : 03 décembre 2024 Secrétaire de séance : Djuwan ARMANDET

Membres en exercice: 57 Présents: 29 - Pouvoirs: 5 - Votants: 34

Pour: 34 Contre: 0 Abstention: 0 Non votants: 0

### Objet : Adoption du rapport d'orientations budgétaires 2025 du SMDTEC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 5211-36, D. 2312-3 et D. 5211-18-1;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu les statuts de Saint-Flour Communauté ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien (SMDTEC);

Vu l'article L. 5214-16-1 du Code général des collectivités territoriales autorisant une communauté de communes à confier, par convention, la gestion de certains services relevant de ses attributions à une ou plusieurs communes membres, à leurs groupements ou à toute autre collectivité territoriale ou établissement public;

Vu la convention de gestion et d'exploitation du domaine nordique Lioran – Prat de Bouc – Haute Planèze conclue entre Hautes Terres Communauté, Saint-Flour Communauté et le SMDTEC;

Vu le projet de rapport d'orientations budgétaires 2025 ;

Le Conseil communautaire, Ouï l'exposé de Monsieur le Président, Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- DE PRENDRE ACTE du débat qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires 2025 du budget du SMDTEC:
- D'ADOPTER le rapport d'orientations budgétaires tel qu'annexé à la présente délibération ;
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Président du SMDTEC ;
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.



### **Hautes Terres Communauté**

Le 09 décembre 2024 DELIBERATION N°2024-CC-192 7.1 - Décisions budgétaires

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID: 015-200066637-20241209-2024\_CC\_192-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,

Didier ACHALME

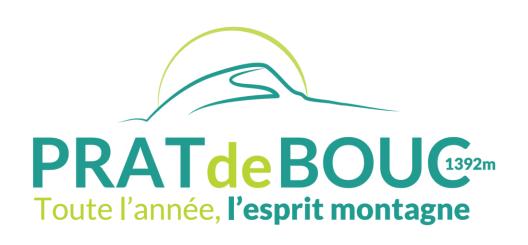
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID: 015-200066637-20241209-2024 CC 192-DE



# RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

SÉANCE DU 03 DECEMBRE 2024



# Contexte macro-économique

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

ıblié le



- Au niveau international, une croissance stable en 2024 (+3,1%)
- En France :
  - Croissance ralentie à 1,1% en 2024
     Prévision de 1,1% en 2025
  - Inflation de 2,1% en 2024 contre 4,9% en 2023
     Prévision de 1,8% pour 2025
  - Déficit public : 6% du PIB en 2024 contre 4,9% en 2022
     Volonté de ramener le déficit a 5% du PIB en 2025 avec des mesures fortes et des économies a réaliser par l'ensemble des acteurs (dont 5 Mds € pour les collectivités locales)



# Rappel du contexte local

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

ublié le



ID: 015-200066637-20241209-2024\_CC\_192-DE

- Hautes Terres et Saint-Flour Communauté sont toutes 2 compétentes en matière de gestion, entretien, valorisation du domaine nordique de Prat-de-Bouc et ont décidé de confier au syndicat mixte de développement touristique de l'Est cantalien (SMDTEC) la gestion et l'exploitation du « domaine nordique Lioran Prat-de-Bouc Haute Planèze » à l'année
- Par convention de juin 2022 renouvelée par avenant en octobre 2023, la gestion et l'exploitation du domaine ont été confiées au SMDTEC. Cette convention est complétée par une convention de mise à disposition de service des 2 EPCI vers le SMDTEC, hors transfert de compétence.

• Une nouvelle convention a été conclue a compter du 01/11/2024 pour une durée de 2 ans en vue de confier la gestion et l'exploitation du domaine au SMDTEC. Cette convention est complétée par une convention de mise à disposition de service des 2 EPCI vers le SMDTEC, hors transfert de compétence.



nvoyé en préfecture le 20/12/202

Reçu en préfecture le 20/12/2024

ublié le



ID: 015-200066637-20241209-2024\_CC\_192-DE

Pour 2025, les principaux objectifs qui seront confiés au SMDTEC sont les suivants :

### 1. Améliorer et enrichir les offres et services sur le site

- Renforcer l'occupation de la maison du col : expérimenter un conventionnement annuel avec les prestataires d'activités, tester une offre de snacking non existante au col, ...
- Renforcer l'accueil du public et des pratiquants sports nature : signalétique des lieux, équipement vélo, ...
- Construire et développer un programme d'aménagement de diversification du site
- Mettre en place la stratégie de communication et promotion en partenariat dont le développement d'une marque « Prat de Bouc »
- Faire évoluer l'organisation pour le développement du site
- Maintenir les participations financières des 2 EPCI à un niveau constant
- Rendre plus efficiente la gouvernance et l'organisation du SMDTEC



## Contexte financier du SMDTEC

Envoyé en préfecture le 20/12/20

Reçu en préfecture le 20/12/2024

ublié le

Levrault

- Hausse globale des charges a caractère général (combustibles, carburants, assurances)
  - Baisse des charges d'électricité de la Maison du Col de Prat de Bouc (renouvellement du contrat avec baisse des tarifs)
  - Baisse des dépenses de prestations de services avec poursuite de la mutualisation des services avec les 2 EPCI
  - Hausse des autres charges : combustibles, assurances, entretien matériel
  - Achat de produits en vue du développement d une boutique de produits dérivés
- Des dépenses de personnel en augmentation mais a corréler avec la mutualisation des effectifs
  - Poursuite de la mutualisation des services avec les 2 communautés de communes
  - Mutualisation des services avec la SAEM
  - Recrutement d un agent a l année sur un temps de travail annualisé
- Ouverture de la Maison du Col de Prat de Bouc élargie avec diverses activités proposées en lien avec la diversification et l'accueil du site



# Estimation des dépenses de fonctionnement 2

	Dépenses de fonctionnement		Réalisé 2023	Estimation Réalisé 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
011	Charges à caractère général	25 367 €	87 024 €	82 698 €	91 719 €	96 803 €	102 204 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 119 €	61 528 €	53 943 €	63 100 €	65 745 €	68 507 €
65	Autres charges de gestion courante	913 €	5 398 €	7 205 €	7 565 €	7 944 €	8 341 €
66	Charges financières	1 658 €	15 951 €	2 001 €			
67	Charges exceptionnelles						
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		45 057 €	169 901 €	147 203 €	166 384 €	170 491 €	179 052 €
042	Dotations aux amortissements		9 595 €	109 800 €	112 000 €	112 000 €	112 000 €
023	Virement a la section d investissement						
TOTAL	TOTAL DEPENSES D ORDRE		9 595 €	109 800 €	112 000 €	112 000 €	112 000 €
TC	OTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 057 €	179 497 €	255 647 €	274 384 €	282 491 €	291 052 €



### Contexte financier du SMDTEC

Envoyé en préfecture le 20/12/202

Reçu en préfecture le 20/12/2024

olié le



- Maintien des participations des 2 EPCI à un niveau constant soit :
  - Hautes Terres Communauté : 60 000 €
  - Saint-Flour Communauté : 60 000 €
- Des produits de services stables très impactes par l'enneigement
- Ouverture de la Maison du Col avec recherches de recettes supplémentaires
  - Appel a candidatures en cours pour louer la cuisine en période hivernale et offrir une offre de services sur le site de Prat de Bouc
  - Développement d une marque Prat de Bouc avec vente de produits dérivés



### Estimation des recettes de fonctionnement 2

	Recettes de fonctionnement	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Estimation Réalisé 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
013	Atténuation de charges						
70	Services du domaine et ventes diverses*	4 720 €	50 161 €	26 830 €	40 129 €	40 383 €	40 640 €
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations	40 337 €	216 113 €	120 148 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
75	Autres produits de gestion courante	_	7 425 €	225 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 057 €	273 699 €	147 203 €	166 129 €	166 383 €	166 640 €
042	Dotations aux amortissements			62 320 €	77 500 €	77 500 €	77 500 €
TOTAL	TOTAL RECETTES D ORDRE		- €	62 320 €	77 500 €	77 500 €	77 500 €
TC	TAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	273 699 €	209 523 €	243 629 €	243 883 €	244 140 €	

<sup>\*</sup> Inclus a partir de 2025 les recettes issues de la vente de produits de la marque « Prat de Bouc »



## Contexte financier du SMDTEC

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

ıblié le



ID: 015-200066637-20241209-2024\_CC\_192-DE

■ En investissement, subvention possible grâce à « l'AMI 2022 Le volcan cantalien entre montagnes et vallées - Région Montagne 4 saisons » en vue de :

### Améliorer et enrichir les offres et services sur le site

- → Renforcer l'accueil du public et des pratiquants sport nature
  - » Mise en place d'une signalétique globale sur le site (en lien avec les APN)
  - » Mise en place d'équipement d'accueil vélo ?
  - » Mise en place de petit mobilier de repos aux abords du site ?
- → Construire et développer un programme d'aménagement de diversification du site
  - » Création d'une aire de jeux typées montagne ?
  - » Création d'un sentier pied nú ?
  - » Création de parcours d'orientation ?
  - » Aménagement d'un mini bike park?
- → Mise en place d'une stratégie de communication
  - » Créer une gamme de produits Prat de Bouc
  - » Création d'un flyer d'appel valorisant le site de Prat de Bouc?



# Estimation des dépenses d investissement 20

Envoyé en préfecture le 20/12/2024 Reçu en préfecture le 20/12/2024 Publié le

Berger Levrault

Dépenses d'investissement		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Estimation Réalisé 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
13	Subventions d'investissement - Regul subventions			1 202 201 €			
20	Immobilisations incorporelles - Site internet						20 000 €
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles	45 106 €	15 989 €	5 623 €	6 449 €	17 213 €	6 988 €
23	Immobilisations en cours - Construction Maison du Col	567 134 €	184 301 €	7 468 €			
23	Immobilisations en cours - Aménagements extérieurs				60 000 €	60 000 €	
DEPE	DEPENSES INVESTISSEMENT		200 290 €	1 215 292 €	66 449 €	77 213 €	26 988 €
042	Dotations aux amortissements			62 320 €	77 500 €	77 500 €	77 500 €
TOTA	TOTAL DEPENSES D ORDRE			62 320 €	77 500 €	77 500 €	77 500 €
	TOTAL DEPENSES D INVESTISSEMENT	612 240 €	200 290 €	1 277 612 €	143 949 €	154 713 €	104 488 €



### Estimation des recettes d investissement 202

voyé en préfecture le 20/12/20 çu en préfecture le 20/12/2024

Berger Levrault

Rec	ettes d'investissement	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Estimation Réalisé 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
775	Cessions immobilisations			775€			
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 915 €	195 351 €	135 921 €	28 500 €	915 €	9 668 €
13	Subventions d'investissement	574 310 €	614 430 €	1 204 424 €	25 000 €	25 000 €	
16	Emprunts et dettes assimilées						
RESSOURCES DE FINANCEMENT		583 225 €	809 781 €	1 341 120 €	53 500 €	25 915 €	9 668€
042	Dotations aux amortissements	- €	5 398 €	109 800 €	112 000 €	112 000 €	112 000 €
021	Virement a la section de fonctionnement						
TOTA	L DEPENSES D ORDRE	- €	5 398 €	109 800 €	112 000 €	112 000 €	112 000 €
TOTA	AL RECETTES D INVESTISSEMENT	583 225 €	815 179 €	1 450 920 €	165 500 €	137 915 €	121 668 €